



arnaquée par un artisan

Par **Naylah**, le **20/11/2024** à **12:04**

Bonjour, je vais engager une procédure contre un maçon qui devait faire une terrasse dans mon jardin, il n'a pas fait la terrasse et a empêché l'argent. Son entreprise a été mise depuis longtemps en liquidation sauf qu'il a continué à arnaquer les gens. Je vais déposer plainte, j'ai besoin de savoir s'il est propriétaire de sa maison (pour avoir plus de chance de récupérer mon argent). Je recherche également un super avocat. merci pour l'aide apportée.

Par **Henriri**, le **23/11/2024** à **09:28**

Hello !

Si vous connaissez l'adresse de cet artisan (atelier et/ou résidence ?) vous pouvez identifier la parcelle(s) cadastrale en question et demander au cadastre qui en est propriétaire. Mais "savoir" s'il a un patrimoine immobilier n'augmentera pas les chances de réussite de votre action en justice.

Pour rechercher un avocat vous ne pouvez le faire utilement que localement dans le secteur de votre lieu de résidence... vous n'allez pas en prendre un à l'autre bout du pays.

A+